

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1983)  
**Heft:** 702

**Artikel:** Sphère privée : dis-moi qui tu épouses...  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1025142>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CLASSES

### Budget vaudois: faites le rapport!

L'allègement du revenu locatif pour les propriétaires habitant leur propre immeuble coûtera à l'Etat de Vaud douze millions. Compte tenu de la progressivité de l'impôt et du statut social des propriétaires, les deux tiers de cette somme représentent un cadeau à des contribuables aisés.

Puis on découvre à l'heure des restrictions budgétaires que toute économie est difficile. La convention avec les caisses-maladie est remise en cause. On espère ainsi trouver quelque 7,6 millions que paieront les patients hospitalisés, souvent à ressources modestes.

Au jeu de classe imposé par la droite, qui gagne, qui perd?

A. G.

## SPHÈRE PRIVÉE

### Dis-moi qui tu épouses...

*Voici donc le temps de l'interdiction professionnelle par alliance! Cette employée de la Banque cantonale bernoise (BCB), à qui on ne reproche ni irrégularité, ni faute professionnelle, mais seulement son mariage avec un ancien collaborateur de l'agence Novosti, membre du Parti du Travail, et qui vient d'être licenciée... Une mesure «absolument nécessaire», précise l'établissement bancaire: l'employée travaillait à l'ordinateur et avait accès à des informations sur les comptes des clients: son nouveau nom la rendait suspecte d'office, et aurait en tout cas pu porter préjudice à la banque... La Banque cantonale bernoise aurait-elle eu accès*

*à ces fameux dossiers policiers fondant les accusations portées contre les militants communistes engagés par Novosti, dossiers demeurés secrets jusqu'ici? Cela ne justifierait bien sûr pas encore cette décision incompréhensible et inadmissible...*

*La Banque cantonale bernoise aurait-elle décidé de prendre au pied de la lettre le nom «propre», la propriété s'entendant bien sûr comme l'absence de traces de rouge — la clientèle est si capricieuse de nos jours!*

*On se perd en conjectures.*

*Pour que tout soit clair, la Banque cantonale bernoise devrait refuser désormais l'argent des clients qui ne sont pas titulaires d'une carte de membre de l'UDC.*

## SOLIDARITÉ

### Un communiste suisse en Pologne

Lorsqu'un envoyé spécial de la «Voix ouvrière» revient de Pologne et se fend d'un «reportage» de trois colonnes sur ce qu'il a vu et entendu, difficile de se contenter d'un rapide survol de l'article. Intérêt documentaire et intérêt politique (où en est le Parti du Travail à ce chapitre, après ses déclarations soigneusement pesées sur le pluralisme et toutes ces choses?).

Accrochage alléchant. Titre du pensem de G. Berger, publié en page 6 de la «VO» du 13 octobre: «Pologne, le temps des questions». Et ce flash prometteur: «Aller aujourd'hui en Pologne, c'est partir avec une foule de questions. Revenir avec de multiples réponses, quelques certitudes et d'innombrables autres questions.»

Petit frisson dès les premières lignes: le séjour de G. Berger en Pologne commence au siège du comité central du Parti ouvrier unifié polonais (POUP). Mais pouvait-il en être autrement?

L'auteur voyage tout de même. Sept cents kilomètres en autocar qui lui fournissent l'occasion de sa seule note prise sur le vif: «Traverser la Pologne à

la saison de la récolte des pommes de terre vous montre des routes surchargées de charrettes allant ou revenant du lopin où la famille au complet travaille. Où paissent les deux, trois ou quatre vaches formant souvent le troupeau.»

Pour le reste, le lecteur est invité à partager les conversations du voyageur, fidèlement reportées. Exclusivement avec des membres du POUP, présentés comme tels. A une exception près, une amie, «militante catholique», dont on ne précise pas si elle est du parti, mais qui n'a qu'une chose à dire: «La Pologne n'a qu'une issue à ses difficultés, le socialisme.» Et une source vague pour la forme («on dit à Varsovie»), lorsque G. Berger aborde rapidement le problème syndical: «La vie prouve que le boycottage des nouveaux syndicats organisé par les adversaires du socialisme a échoué. La renaissance du mouvement syndical de classe est un fait. Malgré bien des craintes et des doutes que les travailleurs éprouvent encore, il rassemble aujourd'hui déjà près de 3 millions de membres. Une chose est sûre, il n'y aura pas de retour à la division de la classe ouvrière en forces sociales et politiques opposées.» Voilà des «on-dit» pour le moins orthodoxes! Le communiste suisse a même rencontré des communistes polonais heureux. Le lecteur prend acte et constate avec soulagement que l'envoyé de la «Voix ouvrière» n'a pas perdu son temps avec des interlocuteurs non qualifiés: pas une mention de Solidarité. Du reste, le lecteur de la «VO» sait que Solidarité n'existe plus et qu'à ce chapitre, la TV et la presse bourgeoise ne sont que le reflet d'une manipulation internationale de l'information.

## EN BREF

Une publication radicale bernoise rappelle que les dépenses de l'Etat de Berne ont passé de 421 à 2486 millions de francs de 1960 à 1980 et que le nombre des agents de l'Etat a explosé de 6751 à 10 775. Comment est-ce possible dans un canton dirigé par une coalition UDC-radical qui garantit une voix cantonale «unique» au Conseil des Etats?